



Nombre de congés annuels et heures supplémentaires

Par **poupette59**, le **17/06/2010** à **15:04**

Bonjour, je suis employée en établissement d'hébergement pour personnes âgées (fonction publique hospitalière). je travaille de nuit 10h/ nuit (130 à 160h par mois). depuis notre changement de direction en 2009 on nous a passé nos congés payés de 25 à 18 mon employeur argumentant qu'un CA equivaut a 7h nous avons droit donc a 175h de congés payés. devant posés des CA de 10h (temps de travail effectif) il ne nous reste donc plus que 18 congés payés par an. pouvez vous me dire si c'est légal . 2eme question: je suis acceptée en formation aide soignante a partir de septembre.(formation financée par anfh, salaire minimum maintenu) . j'ai fait mon calcul d'heures de janvier a aout il est de 1040 h (congés deja deduits) . mon total d'heures annuel devant etre de 1430h , si je travaillais jusque la fin de l'année je serais largement au dessus du total (environ 1600h) . est ce que je peux reclamer mes heures supplementaires au prorata des mois travaillés ou du fait que je m'en vais en formation mon employeur considerera que je n'ai pas travaillé assez et dans ce cas je lui devrais des heures ? merci pour vos reponses